

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules n° 1 à 10 inclusivement*) est déposé.

---

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 24 aux Journaux*)

M. Trudel, au nom de M. Lessard (LaSalle), du comité permanent des transports et des communications, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le Comité a étudié les Bills S-14, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et S-19, Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ces bills (*fascicule n° 12*) est déposé.

---

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 25 aux Journaux*)

Du consentement unanime, sur motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Davis, il est ordonné,—Que le Comité permanent de la procédure et de l'organisation soit chargé, et il est par les présentes chargé, de revoir le fonctionnement de la Chambre en vertu de son Règlement actuel, et que, sans restreindre la généralité de ce qui précède, le Comité soit chargé, et il est par les présentes chargé, d'étudier particulièrement (1) la manière dont les nombreux comités permanents étudient les subsides, (2) les moyens à prendre pour rendre les postes de président des comités permanents plus comparables à celui du président des comités pléniers, (3) la question de la présence des ministres aux réunions des comités permanents, et (4) les moyens de répondre au besoin de fournir aux comités permanents des services d'appoint meilleurs et plus nombreux.

M. Pelletier, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies, en français et en anglais, d'une déclaration faite au sujet du Corps des Commissionnaires.

M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies du rapport de la Commission d'étude sur le logement et l'aménagement urbain, janvier 1969. (Textes français et anglais)

En conformité de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 587—M. Robinson

1. Combien d'assistants sociaux sont employés par le gouvernement fédéral a) dans chaque ministère, b) dans chaque province du Canada?

2. Combien d'assistants sociaux possèdent les qualifications suivantes: a) un diplôme en assistance sociale, b) un baccalauréat en assistance sociale, c) une maîtrise en assistance sociale, d) des cours de perfectionnement, e) une formation en cours d'emploi, f) d'autres qualifications?